

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **28 mars 2026**

Objet : Désignation des administrateurs·rices de la SAIEM Malakoff Habitat

Nombre de membres composant le conseil :	39	N° DEL2026_14
En exercice:	39	Arrivée en Préfecture le :
Présents:	39	Publiée le :
Représentés (ayant donné mandat):	0	Exécutoire le :
Absent excusé (sans mandat):	0	

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mars à 10 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Sonia FIGUERES**, Maire.

Etaient Présents :

Madame Sonia Figuères - Monsieur Hugo Poupard -
Madame Vanessa Ghiati - Monsieur Antonio Oliveira -
Madame Virginie Aprikian - Monsieur Jean-Michel Poullé -
Madame Victorine Prévost-Meyniac - Monsieur Saliou Ba -
Madame Marianne Dutheil - Monsieur Farid Hemidi -
Madame Pauline Demoures - Monsieur Thomas François -
Madame Marion Levrard - Monsieur Pierrick Chollet-Rodriguez -
Madame Fatou Sylla - Monsieur Philippe Amariat -
Monsieur Christian Deguis - Monsieur Jean-René Doaré -
Monsieur Michael Goldberg - Madame Manon Goudeau -
Monsieur Pierre-François Koechlin - Madame Alice Labro-Dellion -
Monsieur Bertrand Naut - Madame Marine Teste - Monsieur Alain Yelnik
- Madame Lina Bassot - Madame Muriel Pomponne - Madame Marie-
Hélène Tiné - Madame Narjiss Sakhi - Monsieur Rodéric Aarsse -
Madame Emmanuelle Jannès - Monsieur Antoine Raffi -
Madame Anaïs Lunet - Monsieur Yanice Akkari -
Monsieur Roger Pronesti - Madame Hélène Pruvost -
Monsieur Patrick Rouchouse - Monsieur Arthur Courant -
Madame Pauline Pawlotsky

Secrétaire de séance : Monsieur Poupard en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 28 mars 2026

Registre des délibérations Délibération n° DEL2026_14

Objet : Désignation des administrateurs·rices de la SALEM Malakoff Habitat

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1521-1, L.1524-5 et L.2121-33 ;

Vu la délibération DEL2019-73 du 26 juin 2019 portant approbation du montant de la participation de la ville de Malakoff au capital de la société anonyme immobilière d'économie mixte Malakoff Habitat ;

Vu la délibération DEL2019-122 relative à la modification des statuts de la société anonyme immobilière d'économie mixte Malakoff Habitat ;

Vu les statuts de la société anonyme immobilière d'économie mixte Malakoff Habitat approuvés en assemblée générale extraordinaire le 11 octobre 2019 et notamment ses articles 15 et 16 ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2026 et les résultats pour l'élection du ou de la maire et la désignation des adjoint·es ;

Considérant que la ville de Malakoff est actionnaire de la société anonyme immobilière d'économie mixte Malakoff Habitat et qu'à ce titre elle dispose de représentant·es du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de ladite société ;

Considérant que suite au renouvellement général des élections municipales 2026, il convient de désigner, dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste, les 10 représentant·es du conseil municipal qui siégeront au conseil d'administration de ladite société conformément aux statuts adoptés en assemblée générale extraordinaire le 11 octobre 2019 ;

Considérant les listes de candidature déposées et conduites par : Hugo POUPARD, Roger PRONESTI, Anaïs LUNET et Arthur COURANT,

Après en avoir délibéré et,

Article 1 : DÉCIDE que la répartition des sièges se fait comme suit :

Répartition des sièges

Quotient électoral = suffrage exprimé (39) /sièges à pourvoir (10) soit = 39/10 = 3,9

	Voix	
Liste conduite par Hugo POUPARD	29	
Liste conduite par Roger PRONESTI	3	1
Liste conduite par Anaïs LUNET	5	1
Liste conduite par Arthur COURANT	2	1

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 7
ID : 092-219200466-20260403-DEL2026_14-DE

Article 2 : DECLARE élus les dix personnes suivantes pour représenter la ville de Malakoff, sur la durée du mandat en cours, au conseil d'administration de la société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) Malakoff Habitat :

1. Hugo POUPARD,
2. Marianne DUTHEIL,
3. Saliou BA,
4. Vanessa GHIATI,
5. Antonio OLIVEIRA,
6. Marie-Hélène TINE,
7. Michael GOLDBERG,
8. Roger PRONESTI,
9. Anaïs LUNET,
10. Arthur COURANT.

Article 3 : AUTORISE le conseil d'administration de la SAIEM Malakoff Habitat à voter le versement d'une rémunération au Président / à la Présidente du conseil d'administration.

Article 4 : AUTORISE la Maire à notifier la présente délibération, ainsi que tout autre document nécessaire, aux personnes compétentes.

VOTE : Adopté

Fait et délibéré à la date ci-dessus
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission et de sa notification.

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de recours administratif vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 092-219200466-20260403-DEL2026-14-DE

S'LO